

Axe 1 : Atteindre le plein-emploi et réindustrialiser la France

1. Mesures en faveur de l'emploi

Actions	Echéances
<p>Transposer l'Accord National Interprofessionnel sur le partage de la valeur</p> <p>Transposer l'accord de la branche « accident du travail et maladie professionnelle » actuellement en cours de négociation</p> <p>Bâtir un nouvel agenda social avec les partenaires sociaux, afin d'élaborer un nouveau « pacte de la vie au travail » : améliorer le revenu des salariés ; faire progresser les carrières et la possibilité des reconversions ; travailler sur la gestion des temps avec le compte épargne temps universel ; améliorer les conditions de travail ; prévenir l'usure professionnelle ; développer l'emploi des seniors ; aborder la suite des chantiers sur la réforme de l'assurance chômage et leur calendrier.</p> <p>Déployer France Travail en tant que service public de l'emploi, au niveau national comme territorial, pour favoriser une gouvernance partagée entre l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, les opérateurs et pour disposer d'outils communs et mieux territorialisés. Un cadre et une offre d'accompagnement renouvelés pour lever les freins à l'emploi et mieux répondre aux besoins des employeurs. Un système de contrôle et de sanction plus juste, progressif et effectif portant sur le versement de l'allocation (RSA), mis en place en lien avec les conseils départementaux.</p> <p>Appliquer les mesures d'accompagnement prévues par la réforme des retraites <i>via</i> une trentaine de décrets d'application qui permettront notamment de préciser le dispositif « carrières longues » et revaloriser les petites retraites à partir d'octobre sur les pensions dues au titre de septembre.</p> <p>Appliquer la réforme des lycées professionnels : Missions supplémentaires confiées aux professeurs dans le cadre du Pacte et une meilleure efficacité dans le suivi et l'insertion des élèves. Ouverture et fermeture de filières. Création de « certificats de spécialisation professionnelle » post-bac. Amélioration des interactions lycées/entreprises. Plus de stages rémunérés. Renforcement des enseignements généraux.</p> <p>Accélérer la transformation de la carte des formations professionnelles : Un dispositif incitatif a été lancé en début d'année dans le cadre de France 2030 : 17 régions académiques sur 18 impliquées. Ouverture de formations à la rentrée 2023 sur la cybersécurité, l'informatique et les réseaux, l'énergie et le bâtiment. Création de 1 050 places (8 400 d'ici 2030).</p>	<p>avant l'été</p> <p>avant le 14 juillet</p> <p>Présentation d'un projet de loi « plein emploi » début juin 2023</p> <p>Rentrée scolaire 2023</p>

Actions	Echéances
Présenter un projet de loi « Travail » pour décliner le fruit des négociations sur le « pacte de la vie au travail ».	Début 2024
Continuer à développer l'apprentissage, dans le secteur privé comme dans la fonction publique : Objectif : 1 million d'apprentis en fin de quinquennat. Un maintien de la prime pour l'embauche d'un apprenti à hauteur de 6 000 euros pour favoriser leur recrutement.	Début 2024
Poursuivre le plan d'investissement dans les compétences (PIC) avec un nouveau cycle de contractualisation avec les régions à compter de 2024 pour poursuivre l'engagement dans la formation des demandeurs d'emploi et l'adéquation avec les besoins de recrutement.	Début 2024
Poursuivre le dispositif des programmes formations de France 2030 avec un focus renforcé sur les métiers de l'industrie verte et du numérique.	Début 2024
Organiser les Worldskills prévus en France à la rentrée 2024 après les Jeux Olympiques : des olympiades internationales des métiers qui vont permettre de valoriser les formations et filières professionnelles de l'artisanat dans notre pays.	Début 2024

2. Mesures en faveur de la réindustrialisation :

Actions	Echéances
Un projet de loi relatif à l'industrie verte : Deux objectifs : renforcer l'attractivité de la France pour l'implantation des grandes technologies de la décarbonation et accompagner dans sa décarbonation l'industrie, qui représente aujourd'hui 20 % des émissions françaises de gaz à effet de serre.	Présentation mi-mai en Conseil des ministres et débat au Parlement avant l'été 2023
Finaliser les feuilles de route de la décarbonation des grandes filières industrielles et des 50 sites les plus émetteurs dans le cadre de la planification écologique, et les décliner par territoires.	D'ici juin 2023
Finaliser les stratégies industrielles en matière d'hydrogène et de technologies de capture de carbone.	Conseil national de l'Industrie de juin 2023
Finaliser le plan export, volet international du plan France 2030, en associant l'ensemble des opérateurs et des parties prenantes.	Dans les prochaines semaines

Actions	Echéances
<p>Relancer le programme Territoires d'Industrie pour intégrer de nouvelles priorités (transition écologique, sobriété foncière, innovation, médicaments) et l'adapter à de nouvelles politiques, comme France 2030.</p>	
<p>Bâtir un plan « métiers d'art », visant à développer les manufactures, l'excellence et l'innovation dans les 280 métiers d'art qui font partie intégrante de notre identité : cinq axes : jeunesse, formation, territoires, innovation et international.</p>	Mai 2023
<p>Mener une revue stratégique des actions de France 2030, 2 ans après son lancement (13 milliards d'euros ont été engagés sur les 54 milliards d'euros). De nombreuses annonces sectorielles auront lieu : lauréats IHU/bioclusters, formation, studios de cinémas, lauréats French Tech 2030.</p>	Rentrée 2023
<p>Publier 100 % des textes d'application de la loi sur l'industrie verte.</p>	Début 2024
<p>Supprimer totalement la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) : Un effort total de 9 milliards de baisses d'impôts en 2 ans. Cet effort bénéficiera à plus de 25 % à l'industrie, d'abord aux petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire. Les collectivités territoriales seront intégralement compensées par un transfert de TVA, y compris la dynamique à travers un fonds national d'attractivité économique des territoires. Les critères possibles de répartition, qui devront inciter à l'implantation d'activités économiques, seront concertés avec les associations d'élus et arrêtés en amont du prochain projet de loi de finances.</p>	Début 2024

3. Mesures en faveur du pouvoir d'achat :

Actions	Echéances
<p>Continuer à protéger les Français : Le bouclier tarifaire mis en place dès la fin de l'année 2021 a permis en 2022, de plafonner la hausse des factures d'électricité et de geler les prix du gaz à leur niveau d'octobre 2021.</p> <p>Le Gouvernement soutient par ailleurs les ménages modestes qui se chauffent au fioul et a mis en place fin décembre 2022 un « chèque bois » compris entre 50 et 200 euros, selon le revenu et le type de combustible.</p> <p>Mi-janvier, la remise à la pompe a été remplacée par une indemnité carburant ciblant les 10 millions de ménages les plus modestes.</p>	Maintien jusqu'à fin 2023 pour le gaz et l'électricité

Actions	Echéances
<p>La hausse des loyers (résidentiels ou commerciaux pour les PME) est plafonnée à +3,5 % maximum.</p> <p>Mise en place début mars d'un « trimestre anti-inflation » visant à mettre en rayon des produits du quotidien à des prix préférentiels pour les consommateurs. Ainsi, la grande distribution s'engage à aller au-delà de leurs promotions habituelles de printemps et à prendre sur leurs marges sur une gamme importante de produits choisis librement jusqu'à mi-juin.</p> <p>Prendre de nouvelles mesures de soutien sur les revenus, en particulier en faveur des classes moyennes et des travailleurs : Le niveau du SMIC continuera d'être revalorisé selon la formule inscrite dans la loi, qui assure que le SMIC progresse au moins aussi vite que l'inflation. Des baisses d'impôt pour les classes moyennes d'ici la fin du quinquennat. Des négociations entre les partenaires sociaux, pour les branches infra SMIC et pour offrir de vraies progressions de salaires.</p> <p>Poursuivre la négociation du règlement européen sur la réforme du marché de l'électricité : La mise en place d'une nouvelle régulation des prix de l'électricité qui permettra de garantir que tous les consommateurs, ménages et entreprises, payent des prix qui correspondent aux coûts de production de notre mix électrique. Cette nouvelle régulation est aussi une condition de la réussite de la politique de réindustrialisation.</p>	<p>Point d'étape mi-juin avec les distributeurs et les industriels</p> <p>A 3 mois</p> <p>2nd semestre 2023</p>

Axe 2 : Planifier et accélérer la transition écologique :

A noter :

Actions	Echéances
<p>La mise en œuvre de la loi d'accélération des énergies renouvelables permettra de développer très rapidement plus de 20 GW de photovoltaïque, dont 10 GW mobilisables sur les parking grâce à la mise en place d'ombrières photovoltaïques, 2,5 GW sur les délaissés routiers et autoroutiers et 2 GW sur les friches en zone littorale.</p> <p>Sur la voiture : faciliter à chacun l'accès aux véhicules propres, développer les infrastructures nécessaires et soutenir la conversion de la filière automobile française avec l'objectif fixé de 2 millions de véhicules électriques produits en France à horizon 2030. Cela passera d'abord par le leasing social.</p>	<p>Adoption dans les 6 mois de tous les textes d'application</p> <p>Mise en place du leasing social cet automne avec de premières livraisons de véhicules en 2024.</p>

Actions	Echéances
<p>En matière de rénovation énergétique des bâtiments :</p> <p>→ Rénover énergétiquement les logements pour répondre à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d’achat et améliorer la qualité de vie des Français (renforcement de « Ma Prime’renov » et accompagnement des français dans leur démarche de rénovation).</p> <p>→ Déployer un accompagnement personnalisé via « Mon accompagnateur Rénov », véritable tiers de confiance pour les ménages.</p>	A 3 mois

Axe 3 : Bâtir de nouveaux progrès et refonder nos services publics

A noter :

Actions	Echéances
<p>Présenter un plan d’actions avec des mesures concrètes pour la jeunesse, articulée autour de trois principaux enjeux : orientation, mobilité et vie quotidienne, engagement</p> <p>L’orientation priorisera la découverte des métiers et l’amélioration de l’orientation au collège et au lycée ; la réforme de la voie professionnelle ; la meilleure adéquation entre l’enseignement supérieur et les besoins de l’économie ; réforme des bourses étudiantes.</p> <p>En matière de logement :</p> <p>→ Améliorer l’accès au logement de tous les Français, notamment en zone tendue où l’offre de logement est insuffisante aujourd’hui : travail avec les collectivités locales à l’augmentation du nombre de logements en zone tendue et à la baisse des coûts du foncier et des coûts de la construction : décentralisation, mobilisation de la Caisse des dépôts et Consignations pour racheter des logements neufs qui peinent à trouver des acquéreurs, mais aussi amélioration de l’accès au crédit des ménages, et donner de la visibilité sur l’évolution du prêt à taux zéro (PTZ). Aussi, une véritable politique interministérielle du logement sera mise en place pour les agents publics.</p> <p>→ Adapter les logements aux seniors pour pouvoir continuer à vivre le plus longtemps chez soi.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture en septembre d’une plate-forme unique pour aider les seniors à connaître toutes les aides existantes pour adapter leur logement à la perte d’autonomie et faciliter leurs démarches ; - lancement dès 2024 de la nouvelle aide unique « Ma Prime’adapt ». 	<p>Septembre 2023</p> <p>2024</p>

Axe 4 : Renforcer l'ordre républicain et encourager l'engagement.

A noter :

Actions	Echéances
<p>Sécuriser et réguler l'espace numérique : S'assurer de la mise en conformité de notre droit pour la pleine effectivité des règlements européens <i>Data Government Act (DGA)</i>, <i>Digital services Act (DSA)</i> et <i>Digital Markets Act (DMA)</i>. Renforcer notre souveraineté numérique en renforçant la concurrence dans l'environnement numérique, notamment le cloud, et avec les investissements de France 2030. Mieux protéger les citoyens en luttant contre la désinformation, contre les arnaques et escroqueries en ligne et contre le cyber-harcèlement en particulier des mineurs (notamment face à leur exposition à la pornographie et en luttant contre la pédopornographie). Renforcer la stratégie gouvernementale en matière d'intelligence artificielle autour du soutien à l'innovation et à la formation, de la régulation de ces technologies et de la diffusion et l'accompagnement des acteurs à ses usages.</p> <p>Présentation de l'accélération de la stratégie du Gouvernement en matière d'intelligence artificielle</p> <p>Simplifier, moderniser, réduire les délais de notre Justice</p> <p>Lutter contre les fraudes sociales et fiscales : Un plan pour répondre à des enjeux variés : transition numérique, régimes de sanctions, fraudes internationales, coopération entre services de l'Etat. Objectif : obtenir des résultats rapides sur les contrôles qui seront mieux ciblés et plus efficaces.</p>	<p>Présentation du projet de loi « sécuriser et réguler l'espace numérique » début mai.</p> <p>avant l'été</p> <p>1^{ère} lecture des projets de loi pour la Justice avant l'été</p> <p>Présentation d'un plan fraude en mai</p>